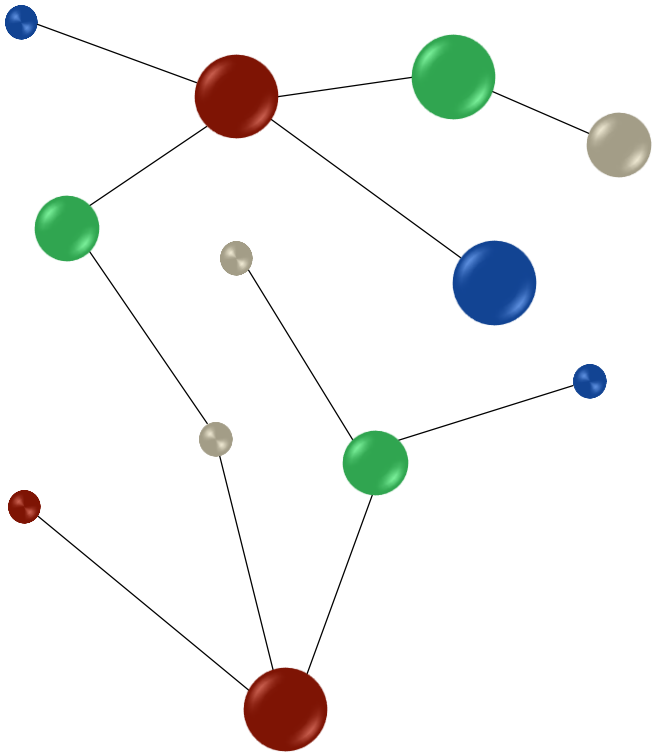

ACTIVITES OCCUPATIONNELLES

Prévention-Maitrise du Risque Infectieux

Construisons ensemble les repères pour sécuriser les organisations Résidences Autonomie et Foyers d'Accueil pour Adultes Handicapés

Avec le soutien financier de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté

DÉFINITIONS

Les activités occupationnelles, peuvent correspondre à du divertissement ou à des moments plaisants partagés avec son entourage. Elles deviennent thérapeutiques en s'inscrivant dans un cadre de soin ou d'accompagnement personnalisé.

Elles se définissent comme un ensemble d'actions offertes à la personne dans le cadre de sa prise en charge thérapeutique pour préserver ses capacités de vie (travaux artisanaux, activités de la vie quotidienne). Elles sont inscrites dans un projet individualisé qui vise à conserver, développer ou instaurer l'autonomie de la personne et de ses capacités relationnelles, physiques, gestuelles et/ou créatives

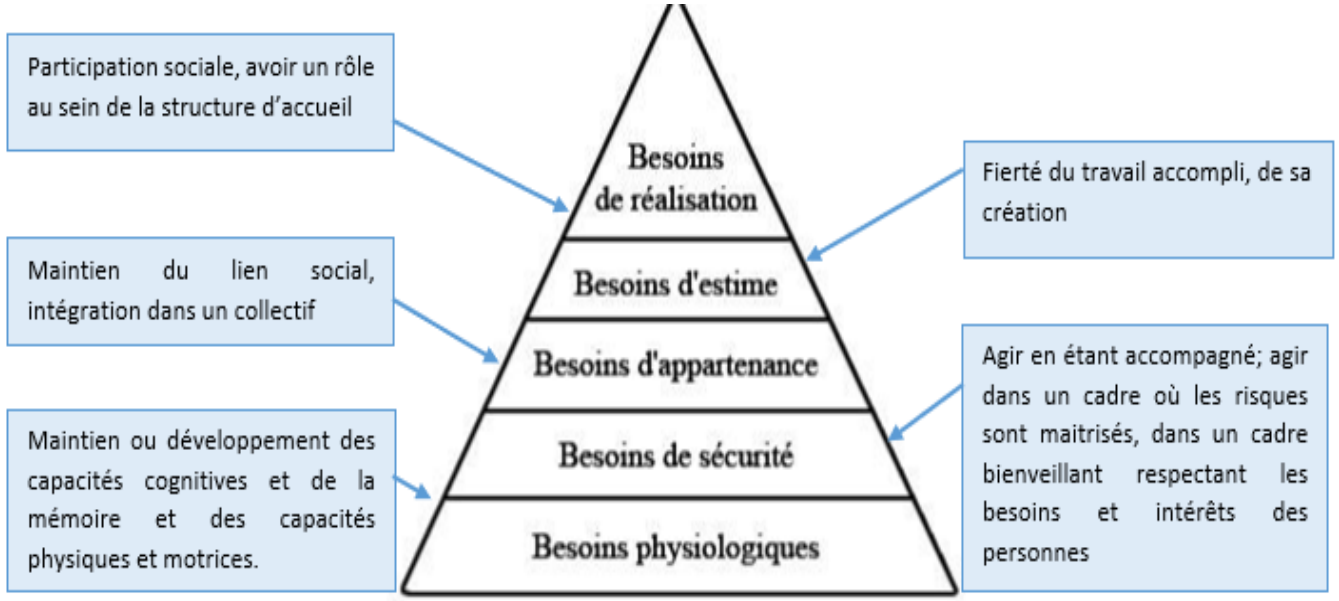

Les activités occupationnelles concourent, d'une part, à la satisfaction des besoins fondamentaux tels qu'ils sont décrits dans la pyramide des besoins d'Abraham MASLOW (1943).

OBJECTIFS ET CONTEXTE :

Mettre à disposition les informations et les outils nécessaires pour identifier les déterminants du risque infectieux associés aux activités occupationnelles et/ ou récréatives et mettre en place les barrières adaptées pour maitriser ce risque.

Dans le cadre des activités occupationnelles, les usagers, les professionnels (salariés de la structure et intervenants extérieurs), les visiteurs/familles ou les bénévoles peuvent être amenés à réaliser ou à participer à de nombreuses activités où les supports, les situations sont multiples :

- Fiche N°1 : Activités en intérieur
- Fiche N°2 : Activités en extérieur
- Fiche N°3 : Activités en piscine/spas
- Fiche N°4 : Activités séjours/hébergements en extérieur
- Fiche N°5 : Activités en présence d'animaux



CHAINE EPIDEMIOLOGIQUE

Réservoirs :
Personnes, animaux domestiques ou sauvages, aliments, eau, terre…

Transmission :
Par contact,
inhalation de gouttelettes (toux, parole…),
Air

Agent infectieux :
Bactéries, virus, parasites…



Hôte :
Personnes âgées,
Non-vaccinées,
Immunodéprimées,
Tous…

Portes d'entrée :
Bouche, plaies, yeux, voies respiratoires, digestives…

PRECAUTIONS STANDARD





- Champ d'application et stratégie de mise en œuvre.
- Hygiène des mains.
- Port d'équipement de protection individuelle.
- Hygiène respiratoire.
- Accident d'exposition au sang.
- Gestion des *excreta.*
- Gestion de l'environnement.

PREVENTION GENERALE



Mesures importantes à appliquer pour la maîtrise du risque infectieux quelle que soit l'activité:

- Eviction momentanée ou la distanciation avec les autres usagers, des personnes contaminées (usagers/professionnels/familles/bénévoles) ou le port de masque dans le cadre des précautions complémentaires gouttelettes.
- Suspension temporaire de l'activité en situation épidémique pressentie ou avérée (grippe, gastro-entérite, gale...).
- Hygiène des mains.
- Hygiène corporelle.
- Hygiène respiratoire.
- Protection systématique des plaies par un pansement fermé.
- Sensibilisation des usagers au signalement de toute blessure lors des activités (jardinage, bois, fleurs...).
- Entretien des matériels et des surfaces utilisés.
- Vaccination des usagers et, selon le contexte, des animaux.

FICHE 1 - ACTIVITÉS EN INTÉRIEUR ET RISQUE INFECTIEUX

Deux types de réservoir :

- L'être humain et sa flore.
- L'environnement.

Pour l'ensemble des activités individuelles ou collectives, le risque de transmission par contact est présent par l'intermédiaire des supports, du matériel et de tout ce que les personnes manipulent…

Pour les activités collectives s'ajoute le risque de transmission par voie aérienne. Si une personne est porteuse d'un micro-organismes transmissible par cette voie, le risque est présent lors de la proximité.

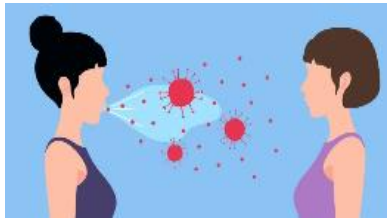





FICHE 1 – ACTIVITES EN INTERIEUR ET PREVENTION

Hygiène des mains

- Disposer d'un point d'eau à proximité
- Disposer de distributeurs ou de flacons de solutions hydro-alcooliques (SHA)

Gestion du matériel (activités manuelles, sportives…)

- Choisir de préférence du matériel supportant un nettoyage et une désinfection. Sinon possibilité de le plastifier.
- Utiliser de préférence le matériel personnel de l'usager ou du matériel dédié.
- Nettoyer, désinfecter le matériel entre deux utilisateurs ou entre chaque utilisation

Gestion des surfaces et de l'environnement :

- Utiliser du mobilier propre (table, chaises…)
- Nettoyer/ désinfecter après usage

Gestion de l'espace :

- Trouver un local dont le volume est adapté au nombre de participants (jauge)
- En cas d'épidémie type Covid-19, respecter la distanciation des usagers entre eux lorsque l'activité le permet
- Avoir un sanitaire à proximité de la salle
- Aérer la pièce pendant et en fin d'activité

Eviction momentanée ou distanciation avec les autres usagers, des personnes contaminées

Suspension temporaire de l'activité en situation épidémique pressentie ou avérée

En cas d'accident :

Sensibiliser les usagers au signalement de toute blessure lors des activités

En cas de plaie, piqure ou coupure, ne pas faire saigner, nettoyer et désinfecter immédiatement- Vérifier le statut vaccinal (tétanos).

FICHE 2 - ACTIVITÉS EN EXTÉRIEUR

Les infections liées à l'environnement

infections	Mode de transmission
Tétanos 	Par piqûre/coupure avec des objets ou des plantes contaminés, ou par contact avec des plaies
Maladie de lyme 	Par piqûre d'une tique infectée
Echinococcose 	Par ingestion végétaux infestés (légumes, champignons, baies sauvages) Par des mains contaminées portées à la bouche
leptospirose 	Par contact de la peau lésée ou d'une muqueuse avec de l'urine d'animaux porteurs de l'infection (rongeurs sauvages)

Autres risques :

- Piqûres (abeilles, guêpes, moustiques…)
- Morsures, griffures (serpents, chats, chien…)
- Plaies traumatiques (suite à chute, utilisation d'outils…)
- Allergies (hors pollens)

FICHE 2 - ACTIVITÉS EN EXTÉRIEUR

mesures générales

Identifier les contre-indications potentielles ou relatives chez les usagers

- Absence de couverture vaccinale contre le tétanos
- Les pathologies chroniques à risque **(**diabète, pathologies neurodégénératives, rhumatologiques, allergies, immunodéficience…), sans contre-indiquer l'activité, elles doivent susciter la vigilance

Utiliser des équipements de protection adaptés au type d'activité

- Chapeau, protections solaires (crèmes, laits)
- Vêtements longs et fermés couvrant les bras et les jambes
- Gants résistants pour le jardinage ;
- Chaussures adaptées fermées



Respecter les mesures d'hygiène :

- Se laver régulièrement les mains à l'eau potable et au savon, et systématiquement avant de boire, manger, fumer et en fin d'activité
- Ne pas porter les mains souillées à la bouche ou aux yeux.
- Protéger les plaies avec un pansement

Prévoir :

- Une trousse de secours (désinfectant, compresses, pansements, tire-tique, gel hydro alcoolique…)
- Un bidon d'eau potable, du savon liquide et des essuies mains si le lieu n'a pas de points d'eau

FICHE 2 - ACTIVITÉS EN EXTÉRIEUR

Mesures spécifiques

Vis-à-vis du tétanos : une vaccination à jour !

- Les rappels sont recommandés aux âges **de 25 ans, 45 ans et 65 ans**, puis à intervalle de dix ans à partir de 65 ans
- Vaccination obligatoire pour les professionnels de santé.

Se protéger des tiques (maladie de Lyme)

- Se munir d'un tire-tique pour une intervention rapide
- Porter des vêtements longs, serrés aux poignets et aux chevilles, de couleur claire
- Porter un chapeau couvrant la tête et le cou
- Mettre des chaussures fermées
- Rester sur les chemins et sentiers débroussaillés.
- Eviter de s'asseoir à même le sol
- Réaliser l'examen minutieux du corps au retour de chaque promenade ainsi que le lendemain

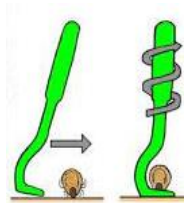

Conduite à tenir en cas de morsure (ou piqûre) de tique

- Retirer les tiques le plus rapidement possible à l'aide d'un tire-tique. Si vous n'avez pas réussi à la retirer en entier, consulter votre médecin.
- Une fois les tiques retirées, désinfecter soigneusement avec un antiseptique.
- Surveiller la zone de peau mordue par la tique pendant un mois



FICHE 2 - ACTIVITÉS EN EXTÉRIEUR

Mesures spécifiques

Vis-à-vis de la leptospirose

- Vérifier l'autorisation d'accès au plan d'eau
- Porter des bottes ou chaussures étanches
- Protéger les plaies ou égratignures avec un pansement imperméable
- Se laver les mains après avoir mis les mains dans l'eau.

Activités en milieu marin

- Porter un chapeau, utiliser des protections solaires
- Porter des chaussures adaptées à l'eau
- En cas de piqûre (de vive, oursin ou méduse) ou de blessure, se rendre à un poste de secours
- En cas de lésions, éviter les bains d'eau de mer.



Vis-à-vis des zoonoses liées à l'ingestion d'aliments

- Pour la cueillette sauvage

Ne cueillir que les plantes ou fruits bien identifiés.
Eviter les consommations crues et bien les nettoyer. Se laver les mains après la cueillette
Nettoyer les ustensiles utilisés pour la cueillette

- Pour la récolte du potager

Se laver les mains avant et après le contact des légumes ou fruits
Laver abondamment la récolte avant consommation
Si usage d'outils : utiliser du matériel propre et en bon état (sans rouille)

En cas de morsure de serpent (vipère) :

Mettre la personne au repos
Appeler les secours

FICHE 3 - ACTIVITÉS AQUATIQUES

La principale source de micro organismes dans les piscines et les SPA: les baigneurs

L'eau, les surfaces, le sol et l'air ambiant des piscines peuvent être des lieux de contamination .
Les baigneurs libèrent dans l'eau de nombreux germes, parfois pathogènes, par l'intermédiaire de la peau, des phanères ou des sécrétions (fèces, urine, sueur, etc.).

Les voies d'exposition concernent principalement l'ingestion d'eau, le contact cutané et, dans une moindre mesure, la voie respiratoire.
Le risque de contamination par des légionnelles est lié au risque de colonisation du réseau d'eau chaude sanitaire, et notamment des douches.

Prévention :

- Ne pas se rendre à la piscine en cas d'infection respiratoire, cutanée, digestive et urinaire
- Privilégier les plages horaires de moindre affluence
- Utiliser un maillot de bain propre et réservé à cette activité de loisir
- Se doucher auparavant à son domicile
- Se démaquiller
- Retirer ses lentilles
- Porter un bonnet de bain
- Porter des chaussures spécifiques pour la piscine
- Se doucher avant d'entrer dans les bassins
- Respecter les zones de déchaussage
- Utiliser le pédiluve
- Utiliser des accessoires, type bouée ou ballon, propres
- Ne pas avaler l'eau de la piscine

FICHE 4- ACTIVITES SEJOURS/HEBERGEMENTS EN EXTERIEUR

Le risque infectieux peut se situer :

- Au niveau de personnes : la promiscuité, le partage d'espace ou de matériel durant des activités
- Au niveau de l'environnement : risque sanitaire lié à l'eau, à la contamination des surfaces ou du linge
- Au niveau de la restauration avec les risques de toxi-infections alimentaires collectives



Pour tout séjour, se référer au lien suivant :
https://solidarites-sante.gouv.fr/archives/archives-handicap/article/vacances-adaptees-organisees-vao-pour-les-personnes-handicapees-majeures

FICHE 4- ACTIVITES SEJOURS/HEBERGEMENTS EN EXTERIEUR

Prévention

Vis-à-vis des personnes

- Vaccination
- Traitement médical
- Hygiène corporelle
- Hygiène des mains
- Trousse de secours
- Hygiène respiratoire



Si l'hébergement est un gite ou une location ou un camping, penser à apporter des flacons de solution hydro-alcoolique ainsi que des mouchoirs en papier et éventuellement des masques.

Vis-à-vis de l'environnement :

- Surfaces ou du matériel utilisés
  - Vérifier l'état de propreté des pièces, en particulier des sanitaires et du linge.
  - Si le séjour se réalise en gite ou en location : prévoir des détergents et des détergents désinfectants
- Restauration
  - Vérifier l'état des frigidaires : température située entre 0° et 4°C, propreté visuelle
  - Vérifier l'état de propreté de la vaisselle
- Points d'eau
  - Réaliser une purge de tous les points d'eau avant de les utiliser :

    Ouvrir le robinet d'eau chaude

    Laisser couler jusqu'à ce que l'eau soit chaude et compter deux minutes.

    Puis, ouvrir le robinet d'eau froide et laisser couler l'eau pendant une minute.



FICHE 4- ACTIVITES SEJOURS/HEBERGEMENTS EN EXTERIEUR

Principes de sécurité pour les repas réalisés sur place et par les usagers

- Vérification des dates de péremption lors de l'achat des aliments
- Exclusion d'aliments allergisants en cas d'allergie connue chez un usager
- Respect de l'hygiène des mains du préparateur
- Respect de l'hygiène des plans de travail
- Respect de l'hygiène du matériel utilisé
- Respect de la chaine du froid
- Usage du lave-vaisselle pour nettoyer ustensiles et vaisselle



FICHE 5 : ACTIVITES EN PRESENCE D'ANIMAUX

La présence animale auprès de patients fragilisés aide à se libérer des angoisses, s'exprimer, sortir de l'isolement, retrouver une motivation pour le suivi des soins, à être acteur, à retrouver un rôle social CClin Sud-Est / Novembre 2016 / Prévention du risque infectieux et médiation/présence animal

On distingue :

- L'animal d'un résident
- L'animal visiteur (maîtres bénévoles)
- L'animal collectif « la mascotte »
- L'animal de médiation
- L'animal de thérapie
- L'animal de ferme
- Les ruches



FICHE 5 : ACTIVITES EN PRESENCE D'ANIMAUX

Définitions

Thérapie assistée par l'animal (TAA)	l'animal est un médiateur entre le patient et le thérapeute
L'activité/animation assistée par l'animal (AAA)	L'animal aide la personne à se libérer de ses angoisses, à s'exprimer, à sortir de son isolement, à être motivée pour le suivi des soins ou de la rééducation
Zoothérapie	Psychothérapie qui exploite l'apport bénéfique de la présence des animaux auprès des êtres humains
Nouveaux animaux de compagnie (NAC)	Animaux de compagnie domestiqués ou non, tels que rongeurs, oiseaux, poissons, insectes, singes, grenouilles, serpents, araignées, furets…

Législation

Loi n°2005-102 du 11 février 2005 concernant la citoyenneté des personnes handicapées reconnaît la présence de l'animal éduqué auprès d'elles, et leur accessibilité dans les lieux publics en compagnie de leur animal d'assistance.
Circulaire Franchesci du 11 mars 1986 précise que « les personnes âgées qui ont un animal familier doivent être autorisées à le garder avec elles, dans la mesure où il ne créera pas une contrainte anormale pour le personnel et où il ne gênera pas la tranquillité des autres résidents ».

Accepter les animaux de compagnie est une décision du directeur de l'établissement, elle est discutée avec avis d'un référent en hygiène et s'intègre au projet de vie du résident.

FICHE 5 : ACTIVITES EN PRESENCE D'ANIMAUX

Risques infectieux

Les maladies infectieuses animales pouvant se transmettre à l'Homme sont appelées anthropo-zoonoses

Facteurs de risques liés à l'être humain

- Altération ou fragilité de la barrière cutanée (plaies, eczéma…).
- Déficit immunitaire
- État respiratoire
- Troubles cognitifs (troubles du comportement éventuellement dangereux pour l'animal ou pouvant l'effrayer)
- Allergies
- Phobies, refus…

Facteurs de risques liés aux animaux (exemples)	
Chiens	• Par contact : Teigne, gale, pulicose (puces), maladie de Lyme (tiques)… • Par les déjections : salmonellose, ténia … • Par léchage, griffure ou morsure :Tétanos, rage • Portage possible de BMR
Chats	• Par contact : Pulicose (puces), toxoplasmose, allergies • Par les déjections :Toxoplasmose, ténia… • Par léchage, griffure ou morsure : Maladie des griffes du chat…
Equidés, ovins	• Par contact : Staphylococcus aureus résistant à la méticilline (SAMR), allergies…
Poules, oiseaux	• Par contact : puces • Par les déjections : salmonelle • Par inhalation : conjonctivite, infections respiratoires…
Poissons	• Par contact : (lors du nettoyage de l'aquarium ou la manipulation des poissons morts) Granulome…

FICHE 5 : ACTIVITES EN PRESENCE D'ANIMAUX

Prévention

Déterminer un vétérinaire référent pour

- Vaccination
- Déparasitage interne/externe
- Contrôle de la reproduction

Identifier les personnes responsables de l'animal

- Suivi vétérinaire
- Toilettage de l'animal
- Entretien des espaces dédiés
- Traçabilité des soins



- Se laver les mains après avoir touché un animal ou ses déjections
- Ne pas se laisser lécher par les animaux
- Eviter que l'animal monte sur les lits ou protection sur le lit
- Limiter l'accès des animaux à certains sites ou zones
- Accepter uniquement des animaux en bonne santé
- Prendre des précautions avec les déjections : éliminer le plus souvent possible. Porter des gants pour laver bacs, cages, litières... Nettoyer/désinfecter (à l'eau de javel ou au Cresyl®) en respectant le mode d'emploi du produit et porter un masque pour les déjections d'oiseaux
- Adopter la bonne attitude en cas de griffure ou de morsure :
    - Griffure : nettoyer/désinfecter/surveiller et consulter un médecin si besoin
    - Morsure: nettoyer/désinfecter et consulter obligatoirement un médecin

DOCUMENTS DE REFERENCE

https://www.rst-sante-travail.fr/rst/outils-reperes/allergologie.html
https://www.handinorme.com/accessibilite-handicap/244-chiens-guides-daveugles-quelle-est-la-legislation-handinorme
https://www.canidea.fr/les-chiens/les-chiens-de-m%C3%A9diation/
https://www.hpci.ch/prevention/fiches-techniques/contenu/animaux-en-mileux-de-soins (zoothérapie)
« Les animaux de compagnie dans les établissements de santé et médicosociaux. » CCLIN Sud Est, Dr Annie Treyve. Décembre n° 5. 2011
https://www.google.com/search?client=firefox-b-e&q=Les+animaux+de+compagnie+dans+les+%C3%A9tablissements+de+sant%C3%A9+et+m%C3%A9dico-sociaux+CClin+sud+est+fiche+n%C2%B0+5+d%C3%A9cembre
https://www.anses.fr/fr/content/les-zoonoses-quand-les-animaux-contaminent-l%E2%80%99homme
Chien visiteur : https://www.centrale-canine.fr/shetland-club-de-france/articles/chien-visiteur
« Divers produits chimiques employés en photographie, toxicité, dangers et précautions à prendre avec quelques indications sur leurs usages », François LETERRIER, docteur en médecine, mise à jour janvier 2007.